

Vous êtes intéressé(e), vous souhaitez obtenir davantage de renseignements...
Vous pouvez nous contacter ou vous diriger vers notre site internet.

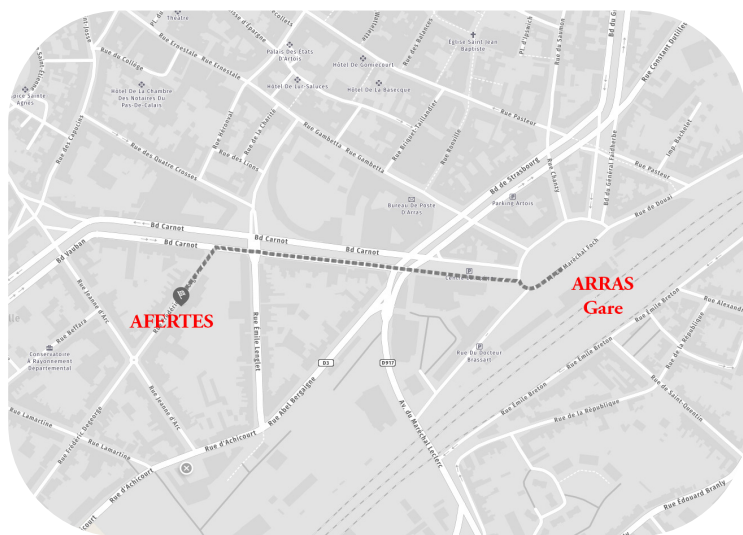
AFERTES
5, rue Frédéric Degeorge
C.S. 30225
62004 ARRAS CEDEX
03 21 60 40 00

accueil@afertes.org
Facebook: «AFERTES officiel»

www.afertes.org



Nos locaux et nos formations
sont adaptés pour accueillir
des personnes en situation
de handicap.



A 500 mètres de la gare (5 minutes à pieds)

avril
2021

N° activité 31620012162

La VAE

(validation des acquis de l'expérience)

2021-2022

Qui sommes-nous ?

Fondé en 1964 dans la mouvance des mouvements d'éducation populaire, le centre de formation AFERTES, forme les travailleurs sociaux d'aujourd'hui et de demain.

Nos formations ont en commun des projets pédagogiques, construits de manière à permettre aux apprenants, d'appréhender la dimension socio-politique de leur métier, d'accorder une attention particulière à des valeurs telles que la justice sociale, l'égalité afin de pouvoir structurer des pratiques visant à permettre à chacun individuellement et collectivement de développer son pouvoir d'agir.

La VAE

(validation des acquis de l'expérience)

Le Dispositif de V.A.E est issu de la Loi de modernisation sociale (n°2002-73 du 17 Janvier 2012) et prend en compte les expériences professionnelles (et personnelles) pour repérer les compétences acquises.

La VAE est ouverte à toute personne : salarié, agent public, demandeur d'emploi. Sous conditions de pouvoir justifier d'une expérience professionnelle d'une année (1607 heures) en rapport avec la certification visée.

L' AFERTES accompagne les candidats sur deux dispositifs :

Le dispositif de Droit Commun :

Il s'adresse à tous. C'est un accompagnement de 24 heures.

Le candidat peut s'y engager sans le soutien de son employeur.

Le Dispositif de Soutien de la Branche (D.S.B) :

Il s'adresse aux salariés d'Établissement adhérents à l'OPCO Santé .

L'accompagnement est plus soutenu, il propose jusqu'à 170 heures de soutien.

L'employeur est partie prenante de la démarche.

Nos atouts

- L' AFERTES réalise un « accueil en continu », à savoir qu'il est possible d'intégrer la dynamique en cours d'année si cela s'avère cohérent
- Nous sommes engagés dans le dispositif V.A.E depuis 2004
- Les stagiaires bénéficient de nos infrastructures pédagogiques : Centre de Ressources documentaires, espace informatique, matériel pédagogique.

La formation

Dispositif de Droit Commun

- S'approprier les attendus et les exigences de la démarche de V.A.E
- Maîtriser le référentiel du Diplôme visé.
- Savoir décrire et analyser les compétences acquises par l'expérience.
- Savoir choisir les situations de travail les plus significatives des compétences acquises.
- Savoir théoriser sa pratique et s'approprier des connaissances nouvelles.
- Connaitre les contextes d'intervention des professionnels titulaires du diplôme visé.
- S'approprier la méthodologie rédactionnelle
- Savoir organiser ses annexes et apporter les « preuves » de l'acquisition des compétences.
- S'approprier la méthodologie de l'oral et préparer sa soutenance en lien avec les attendus.

Dispositif de Soutien de la Branche

En complément du dispositif de Droit Commun :

- Choix du (ou des) lieu(s) de mise(s) en situation professionnelle et attendus (recherche/action, recherche institutionnelle, pratiques spécifiques, observations ...).
- Bilan des heures de mises en situation professionnelle
- Analyse individualisée (mais collectivement) des apports de cette expérience
- Séquences formatives :
Analyse des situations professionnelles
Approche de la méthodologie et de la pédagogie du Projet
Communiquer à partir de ses écrits professionnels

L'AFERTES est labellisée par l'OPCO Santé pour animer cette formation.

Coût et durée



La formation se déroule sur 10 mois et dure 24h



Les frais de formation sont de 1320€



La formation se déroule sur 10 mois et dure 170h.



Les frais de formation sont financés par l'OPCO Santé

Des possibilités de financements existent, contactez-nous.